

UNE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

DEUX DISPOSITIONS S'APPLIQUENT

VAP 1985

L'accès à une formation sans posséder le diplôme normalement requis.

PUBLIC VISÉ : candidats qui souhaitent entrer dans une formation sans avoir le niveau requis en termes de diplôme ou titre mais qui possèdent des acquis en lien avec la formation visée.

CONDITIONS : être âgé de plus de 20 ans et avoir interrompu ses études depuis au moins 2 ans.

VES

L'obtention d'une partie ou de la totalité d'un diplôme.

PUBLIC VISÉ : candidats qui souhaitent obtenir tout ou partie d'un diplôme.

CONDITIONS : justifier d'études supérieures en France ou à l'étranger quelle qu'en ait été la durée.